

Le *Grégamiste*



» Ti kreiz ker Des camélias centenaires



» 4



Urbanisme :
Lotissement
Van Gogh
en projet

» 8



Restaurant
scolaire :
une nouvelle
carte

» 18



Animations
d'été

Des changements dans le conseil municipal

Jean LEFEVRE a assisté à son premier conseil municipal le 14 mai en tant que conseiller à la suite de la démission de Patrick GOURAUD. Il participera aux commissions Travaux, Culture et Animation. Françoise FOSSE qui remplace Patrick CORNIER depuis le mois de décembre est membre des commissions Enfance-Jeunesse, Culture et Animation. Suite à ces changements, la composition de certaines commissions ainsi que certaines délégations ont été modifiée. Bernard SALDANA a rejoint la commission affaires scolaires. Renée DECLAIS, adjointe aux affaires scolaires, a été désignée déléguée suppléante à la Communauté de Communes du Loch, référente du Conseil municipal à la sécurité routière ainsi que élue référente chargée des problèmes liés aux addictions. Au dernier conseil municipal (14 mai), la commune a signé une charte sur les addictions. Dans le cadre de cette nouvelle mission, elle devra relayer les actions menées par la Préfecture pour sensibiliser la population et tout particulièrement les jeunes, aux dangers des conduites addictives : alcools, drogues...



Thierry FUDUCHE a été nommé adjoint à l'animation, poste précédemment occupé par Martine BREBION qui conserve cependant la commission culture. Il prendra en charge avec les membres de cette commission, toutes les animations communales. Gageons qu'il ne manquera pas d'idées...

Thierry FUDUCHE a été nommé adjoint à l'animation, poste précédemment occupé par Martine BREBION qui conserve cependant la commission culture. Il prendra en charge avec les membres de cette commission, toutes les animations communales. Gageons qu'il ne manquera pas d'idées...



Dans les services

Julie LEVIS, vient d'être recrutée au poste d'agent chargé de la communication, de la culture et de l'animation, suite au départ de Morgan RIOUAL. Anne-Françoise ETIENNE a quitté la mairie de l'Île aux Moines et a rejoint le service urbanisme de la mairie en avril. Rédacteur territorial, Anne-Françoise est chargée de la pré-instruction des demandes d'urbanisme, c'est donc vers elle que doivent s'adresser toutes les personnes ayant un projet de construction, d'agrandissement, de modification de bâtiments ou celles qui désirent un renseignement sur le plan local d'urbanisme.

Chasse aux œufs : Satisfaction pour la première édition.



Les enfants attendent avec impatience le tirage au sort.

Le dimanche de Pâques, le 5 avril 2009, a eu lieu la première édition de la chasse aux œufs organisée par la commission « Animation » qui a choisi comme partenaire l'École d'aventure du Rugby Club. Gratuite et réservée aux enfants scolarisés à Grand-Champ, elle a rassemblé plus d'une centaine d'enfants de 2 à 8 ans. Tous les enfants concernés ont reçu une invitation dans leur cartable, quelques jours auparavant.

Répartis sur 3 zones en fonction de leur âge, les enfants ont mis près d'une heure à trouver les 1 000 œufs cachés par Josiane GEFFRAY et son équipe de l'école d'aventure. Des conseillers municipaux ainsi qu'une dizaine de bénévoles ont donné la main pour la mise en place et assurer la sécurité. Les organisateurs, les parents et, bien sûr, les enfants étaient satisfaits de cette première chasse aux œufs. Rendez-vous, encore plus nombreux, l'an prochain sur le terrain de l'Espace 2000 : dimanche 4 avril.

Fête des mères



La veille de la fête des mères, le maire, Gilles Marie PELLETAN, a remis la médaille de bronze de la famille française à Mme Hilda BLEVIN, mère de 5 enfants et Mme Jeanne DORRIERE, mère de 4 enfants.



Un enfant, un arbre. 66 bébés en 2008

Le traditionnel rendez-vous des bébés s'est tenu à l'Espace 2000, le 7 mars 2009. Comme chaque année, les enfants ont reçu un arbuste offert par la commune. Cette rencontre est une magnifique occasion de rappeler aux jeunes parents la place de l'arbre dans notre environnement. Nous souhaitons par cette action qu'ils sachent faire découvrir à leurs enfants l'importance de la nature et les charmes de notre campagne grégamiste.

Sommaire juillet 2009

- Vie municipale** p. 4
 - Urbanisme p. 4
 - Travaux p. 5
 - Finances p. 6
 - Services techniques p. 7
 - Transport scolaire p. 7
 - Le Document unique p. 7
 - Restaurant scolaire p. 8
- Au fil des jours** p. 9
- Enfance et jeunesse** p. 10
 - Relais intercommunal Parents Assistantes Maternelles (RIPAM) p. 10
 - Multi accueil p. 10
 - Accueil de loisirs p. 11
 - Conseil Municipal des Enfants p. 12
- Environnement** p. 13
 - Développement durable p. 13
 - Jardins familiaux p. 13
- Infos diverses** p. 14
- Notre histoire : Ti Kreiz Ker Mémoire d'un lieu** p. 15
- Culture – animations** p. 16
 - Bibliothèque p. 16
 - Archives municipales p. 16
 - Cinéma, expositions p. 17
 - Programmation Espace 2000 p. 17
 - Calendrier du semestre p. 18

Chers Grégamistes

Dans la morosité planétaire actuelle, la vie continue à Grand-Champ comme ailleurs. Nous adaptons sagement la gestion de notre commune aux fluctuations du moment. L'extension de l'école « la souris verte » a été différée à la suite de l'annonce par l'Académie d'une fermeture de classe à la rentrée prochaine.

Le plan de relance de l'économie française permet aux communes de recouvrer, après une année au lieu de deux et dans des conditions bien précises, la part récupérable de TVA payée sur leurs dépenses d'investissement. Pour bénéficier de cette opportunité, nous devons absolument réaliser et payer avant fin 2009 un montant minimum de travaux. Cet avantage fugace ne supplée en rien l'augmentation continue des charges supportées par les communes et l'insuffisance de leur compensation par l'Etat. Le maintien depuis 2002 de nos taux de fiscalité ne permet plus de conserver nos marges de manœuvres financières. Comme la plupart des communes l'ont déjà fait, nous serons amenés vraisemblablement à revoir notre approche en la matière, en dépit de notre bonne volonté.

Dans les lotissements de La Madeleine et Per Jakez Hélias, les lots ont presque tous été vendus, à de jeunes couples le plus souvent. Le futur lotissement Van Gogh vise les mêmes acquéreurs, avec une attention supplémentaire au développement durable. Il reste à vendre, ça et là, les lots les plus grands, consciemment conçus à l'époque pour diversifier l'offre de terrains. Du nombre de leur vente dépendra la réalisation d'excédents permettant l'autofinancement partiel de nouveaux projets. Tout en restant optimistes, ces aléas nous incitent à imaginer diverses hypothèses de budget pour les années à venir. Nous restons déterminés à améliorer notre cadre de vie et notre sécurité. Nous tenons aussi à réaliser au cours de ce mandat la nouvelle salle de sport tant espérée. Elle permettra à tous ceux qui prennent en charge les jeunes de poursuivre leur action éducative dans de meilleures conditions et de leur transmettre les notions d'effort individuel, de solidarité, de confiance en soi et de respect des autres, valeurs fort utiles pour les aider à se projeter dans la vie. Bon été à tous.



Gilles-Marie Pelletan



Responsable de la publication : G.-M. PELLETAN
P. Le Gal, M. Brébion, R. Le Bodic, G. le Magueresse,
T. Fuduche, R. Declais, S. Le Labourier,
Les membres de la commission communication
Les services municipaux

Crédit photos : Services municipaux, Ouest France, La Gazette.

Création/ Impression : IOV communication, Arradon
Dépôt légal : 1186. Tiré à 2100 ex

Le Grégamiste change de look

Vous avez constaté que l'aspect du bulletin municipal a changé. Il ne s'agit pas seulement de la mise en page. La protection de l'environnement a été l'un des critères retenus par la commission pour faire son choix.

Ce bulletin est imprimé sur un papier recyclé à 60% et 40% PEFC qui correspond à une gestion raisonnée de la forêt et à une traçabilité du papier. Il est imprimé avec des encres végétales. L'imprimeur est certifié Imprim Vert.

Urbanisme

Lotissements de la Madeleine, de Kercharette II

Les constructions des maisons se poursuivent et les premiers ménages commencent à s'y installer.

Lotissements Per Jakez Hélias

La commercialisation des terrains est bien avancée, deux lots sont encore à commercialiser.

La construction de la première maison vient de démarrer.



Urbanisation zone nord ouest



Un lotissement : Résidence Van Gogh

A l'issue de la signature des actes et achèvement des procédures, 26 lots sont prévus.

Lors du conseil municipal du 3 juillet 2008, le conseil municipal avait décidé de dénommer le projet « Résidence Van Gogh ».

La réflexion menée par les différentes commissions (commission cadre de vie et commission travaux) a mis l'accent sur une certaine approche environnementale du projet de lotissement (orientation des terrains, traitements des eaux pluviales, possibilité pour les futurs acquéreurs d'équiper leur construction de panneaux solaires ou photovoltaïques, d'édifier des constructions avec des toitures végétalisées), des contacts sont en cours quant à l'éclairage public (horaires d'éclairages, utilisation des leds...). Après les travaux de viabilisation, la commercialisation devrait se faire au 1er semestre de 2010.

et la future maison de retraite

Dans le prolongement du lotissement, cette zone devrait accueillir la future maison de retraite entourée d'un espace vert.



Enquêtes publiques

Deux dossiers ont été soumis à enquêtes publiques aux mois de mai et juin : de quoi s'agit-il ?

- La première concernant les carrières Lotodé s'est déroulée du 12 mai au 13 juin 2009. Le projet d'extension de 9 ha 71 a 97 vient s'ajouter aux surfaces déjà exploitées mais en restant dans le périmètre actuel de la zone d'exploitation. Elle est justifiée par la nécessité de compenser la perte de production de matériaux concassés suite à la fermeture du site de Saint-Avé. Elle ne permettra pas de dépasser les productions maximales actuelles de 1 700 000 t/an autorisées fixées par l'arrêté préfectoral du 13 décembre 1995.

Ce projet d'extension précède le projet de construction d'une nouvelle unité de production dont la réalisation future fait l'objet de divers débats publics et de divers contacts entre la carrière Lotodé, le Conseil Général et la commune au sujet des voies de desserte de la carrière et des voies de contournement du bourg de Grand-Champ. Pour ce dossier de construction, une nouvelle enquête publique sera nécessaire.

- La seconde enquête qui s'est déroulée du 1er juin au 17 juin 2009, concerne le volet environnemental du projet de contournement Est du bourg de Grand-Champ qui doit être réalisé par le Conseil Général, entre la route de Vannes et celle de Pont du Loc'h. Le dossier de DUP (déclaration d'utilité publique) pour cette voie est à l'étude au sein des services de l'Etat, comme il se doit avant sa mise à l'enquête publique à l'initiative de la Préfecture. Cette enquête publique devrait avoir lieu en mairie avant la fin de l'année.

D'autre part, il manque dans cette enquête la partie ouest du contournement, entre Chanticoq et Parc er Menah, « perturbée sur son parcours par la présence d'une alouette lulu et de sa famille ». La commune reste ferme sur la nécessité de ne pas prendre trop de retard sur ce deuxième tronçon de contournement.

Les conclusions des commissaires enquêteurs sur ces 2 dossiers pourront être consultées en mairie au mois de juillet.

Travaux

Programme de voirie

Pour cette année, le Conseil Municipal a voté une enveloppe de 270 000 € pour la voirie. Parmi les nombreux besoins recensés, la Commission des Travaux a défini les priorités à réaliser :

- rue de la Madeleine : aménagements (chicanes ou îlots) pour réduire la vitesse des véhicules et sécuriser la circulation piétonne, l'accès des riverains à la voie et le carrefour avec la rue Lann-Guinet. De plus, des aménagements paysagers viendront agrémenter cette voie d'entrée au bourg ;
- rue St-Yves où l'objectif est d'avoir un trottoir convenable en continu (ce qui n'est pas le cas actuellement) et d'organiser, si possible, le stationnement ;
- boulevard du Stade, il convient, d'une part, de limiter la vitesse de circulation notamment entre les entrées des terrains de football et de rugby où le nombre de piétons est parfois important et d'autre part, d'augmenter le nombre de places de stationnement en matérialisant des épis de chaque côté de la voie ;
- création d'une allée piétonne longeant la route de Baud, du Boulevard du Stade à l'entrée de la zone de Kerovel.

Par ailleurs, il est prévu une réfection à l'identique de la rue du château d'eau (co-financée par le S.I.A.E.P*).

* Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable.



Salle omnisports

La réalisation d'une nouvelle salle de sports est l'un des principaux objectifs de notre mandat. Toutefois, des contraintes budgétaires obligent à différer ce projet.

En tout état de cause, vu le nombre d'associations sportives utilisatrices, la nouvelle salle ne pourra être suffisante à elle seule et il sera nécessaire de conserver l'actuelle salle omnisports. Aussi, avons-nous décidé de la réhabiliter dès cette année. Une somme de 233 000 € a été budgétée à cet effet. La première mission du maître d'œuvre (Cabinet SEITE-LE CALLONNEC) a été de présenter une esquisse du programme des travaux aux représentants des associations utilisatrices que nous avons conviés à une réunion de concertation, le 2 avril dernier. Le dialogue a été très constructif et un consensus a été rapidement trouvé sur les divers éléments du projet. Il est donc prévu le remodelage total des vestiaires et des sanitaires, la pose d'un revêtement PVC multisports sur l'actuel sol en enrobé, la création d'un local d'accueil qui constituera l'entrée tant de la salle principale que de la salle annexe, la prolongation de l'auvent de la buvette extérieure et l'installation d'une VMC pour prévenir la condensation à l'intérieur du bâtiment. Les entreprises retenues au terme d'une procédure d'appel d'offres devront œuvrer durant les vacances scolaires de cet été. Le planning prévoit l'achèvement des travaux pour le 29 août 2009.



Travaux sur l'église

Un diagnostic effectué en 2008 par un architecte du patrimoine a permis d'avoir une description précise des pathologies affectant l'édifice et de hiérarchiser l'urgence des travaux à réaliser. D'une manière générale, c'est l'humidité qui est la cause des dégradations observées. Au niveau du clocher, elle est due à des défauts d'étanchéité dans la maçonnerie de la flèche et à la détérioration des éléments de protection des ouvertures, notamment des abats-son. Concernant les encadrements des baies qui sont en pierre de taille de tuffeau (pierre calcaire plus tendre et plus poreuse que le granit), ce sont essentiellement des remontées d'humidité qui entraînent leur dégradation. En effet, les joints extérieurs et intérieurs en ciment empêchent les murs en pierre de granit de "respirer".

A terme, il va falloir revenir sur le mauvais choix technique fait lors de la dernière restauration de l'église et réaliser un jointoiment au mortier de chaux naturelle (estimé à 200 000 € environ).

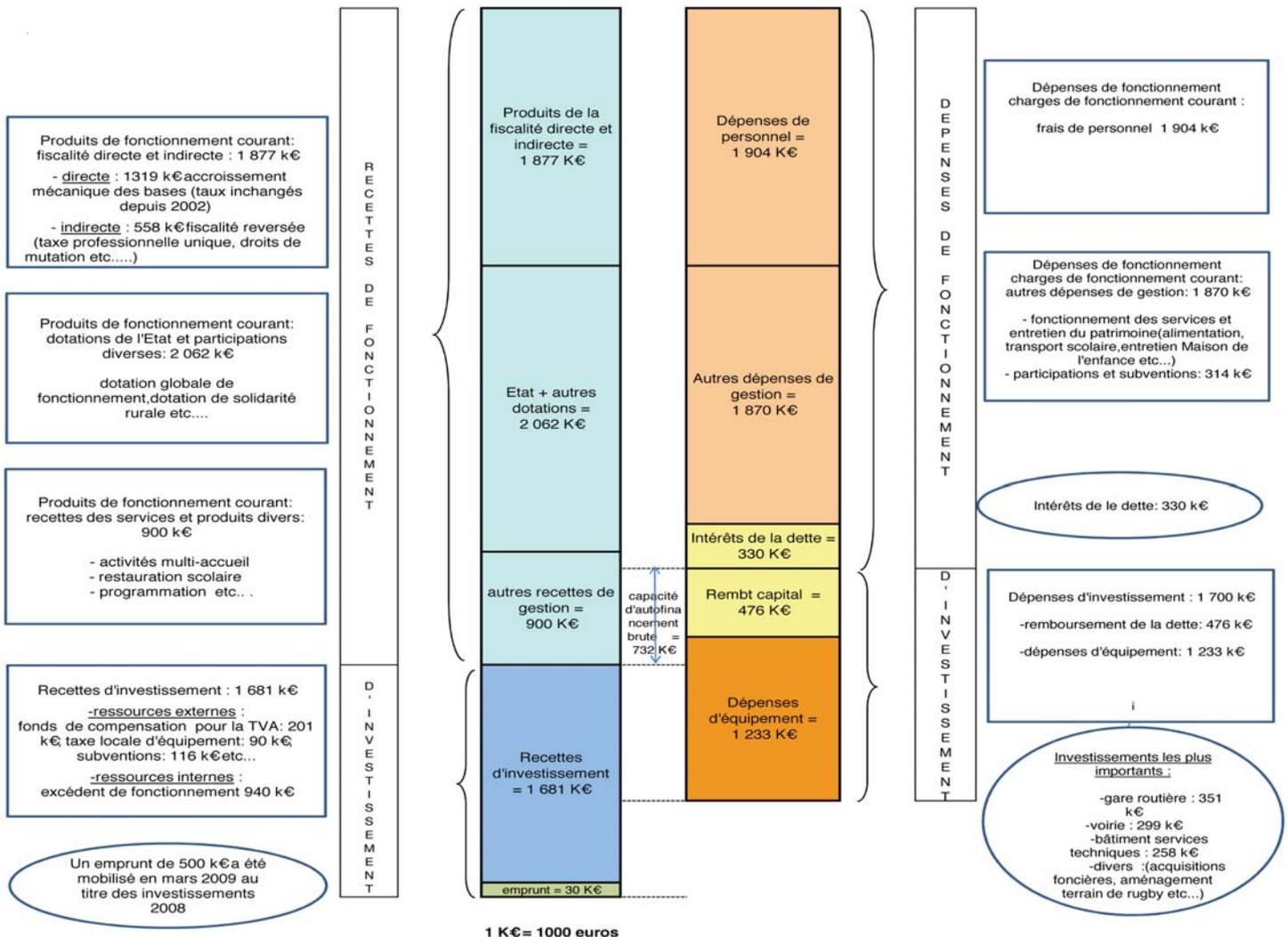
Pour le moment, l'urgence est de remettre en état le clocher tant extérieurement (étanchéité des joints et de la galerie, changement des abats-son...) qu'intérieurement (traitement et renforcement des charpentes, remplacement des parquets, réparation des voûtes...). La restauration de la baie Est du chevet s'impose également (remplacement complet de l'encadrement, réfection des solins des vitraux...). A cet effet, 200 000 € ont été inscrits au budget 2009. Mme Delphine ISABEL, architecte du patrimoine, engagée comme maître d'œuvre est en train de préparer le dossier d'appel d'offres nécessaire pour choisir les entreprises spécialisées qui réaliseront ces travaux à partir du mois de septembre prochain.



Finances

Le compte administratif 2008 et les budgets 2009 ont été votés à l'unanimité lors des conseils du 26 février et du 26 mars 2009.

2008 : le compte administratif



Budget 2009

La baisse significative des recettes (en particulier les dotations de l'Etat) et le ralentissement du marché de l'immobilier (ventes de terrains plus espacées) ont impacté très sensiblement le budget primitif 2009. Dans un climat général incertain, nous avons choisi de **réduire nos dépenses** notamment en reportant le projet d'extension de l'école maternelle « La Souris verte » rendu « moins urgent » par l'annonce faite par l'Inspection Académique de la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine. L'année sera marquée essentiellement, en matière d'investissements (hors opérations courantes de voiries et d'entretien) par le financement des travaux de réhabilitation de la salle omnisports (vestiaires et sol de la salle), l'aménagement d'un local associatif dans l'ancien restaurant de l'entreprise Charles frères et les travaux de sécurisation de l'église.

Impôts locaux : Pas d'augmentation en 2009

Taxes	Taux
Taxe d'habitation	13,16 %
Taxe foncière bâtie	19,66%
Taxe foncière non bâtie	52,39 %

Petit rappel pour mieux comprendre

Le budget primitif peut être considéré comme le budget prévisionnel de la commune; on prévoit les recettes en fonction de celles de l'année précédente et des données que fournissent les services. De même, les dépenses sont prévues, en fonction de celles de l'année précédente (surtout pour les salaires). Le budget primitif (ou budget prévisionnel) est l'expression concrète chiffrée de la politique municipale.

Les comptes administratifs, c'est le bilan de la Commune de Grand-Champ.

Les recettes d'une commune ne viennent pas seulement des impôts locaux; elles viennent aussi d'une participation de l'Etat, ce que l'on appelle Dotation Globale de Fonctionnement ou DGF. Elle est basée cette année sur la population de janvier 2006. Cette base de calcul changera chaque année.

Les recettes de notre commune proviennent **autant de l'Etat que des impôts locaux**. D'autres recettes viennent de ristournes (TVA) et des services offerts par la commune (restaurant scolaire ou autres prestations, etc.)

CAF : capacité d'autofinancement

TLE : taxe locale d'équipement

FCTVA : fonds de compensation de la taxe à la valeur ajoutée



Christophe Jossic et Gérard Mahé

Réorganisation des Services techniques communaux

Pour mieux répondre aux besoins d'une commune dont la population et les besoins s'accroissent, les services techniques de la commune se structurent. Après l'installation des équipes techniques dans les nouveaux locaux, zone de Kérovel, ce sont les services administratifs qui s'étoffent. L'équipe des services, sous la responsabilité de Gérard MAHE, s'étoffe : Christophe JOSSIC vient renforcer les effectifs techniques en tant qu'électricien et une personne sera recrutée pour l'accueil et le secrétariat.

Toutes les demandes liées aux services techniques (autorisation de voirie, déclaration d'ouverture de chantier, contrôle des raccordements d'eaux pluviales... s'effectueront dans les nouveaux locaux des services techniques. L'accueil lié aux demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) est maintenu à la mairie.

Pour savoir où vous adresser, vous pouvez également consulter le site internet de la commune : <http://www.grandchamp.fr/>, rubrique Liens, Contacts

Transport scolaire

Inscriptions transports scolaires (Voyages MORIO) - Année scolaire 2009/2010 en direction des écoles de GRAND-CHAMP, VANNES et SAINTE-ANNE D'AURAY

La Communauté de Communes du Loch (CCL) prendra, à la rentrée 2009, la compétence transport par délégation du Conseil Général. Cette délégation concernera dans un premier temps les transports vers les collèges et lycées. De ce fait, le paiement s'effectuera auprès de la CCL qui assurera également la remise des cartes de transport.

RAPPEL : Les fiches d'inscription étaient à rendre au plus tard pour le 12 juin 2009 à la Mairie de Grand-Champ. Toute inscription tardive non signalée ne pourra être prise en compte que dans la limite des places disponibles. Paiement et remise des cartes de transport : par courrier ou lors des permanences.

- **Elèves des écoles primaires :** paiement par courrier à adresser à la mairie de Grand-Champ à partir du mois de juillet (chèque à libeller à l'ordre de la Trésorerie de Vannes-Ménimur, joindre une

enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de la carte en précisant le nom et prénom de l'élève) ou permanence le lundi 31 août de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

- **Collégiens et lycéens :** paiement par courrier à adresser à la CCL à partir du mois d'août (chèque à libeller à l'ordre de la Trésorerie de Vannes-Ménimur, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de la carte en précisant le nom et prénom de l'élève) ou permanences le mercredi 26 août de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le jeudi 27 et vendredi 28 août, à partir de 13h30.

Tarifs 2009/2010 fixés par le Conseil Général : pour 1 ou 2 enfants transportés :

- tarif 1 (secteur scolaire) : 37,00 € par enfant au 1er paiement et 74 € au 2ème paiement ou 111,00 €/enfant/an
 - tarif 2 (hors secteur scolaire) : 46,00 € par enfant au 1er paiement et 92 € au 2ème paiement ou 138,00 €/enfant/an
- Pour 3 enfants ou plus transportés (bénéficiant de subvention) et sur présentation de justificatifs :
- 37 € au 1er paiement et 46 € au 2ème paiement ou 83 €/an/enfant.



Le document unique

Le Conseil Municipal a décidé le 26 mars dernier, afin d'améliorer la sécurité des agents au travail, de réaliser en 2009 le « Document Unique » pour la commune et le C.C.A.S.

Le « Document Unique » ou évaluation des risques est une démarche de prévention qui consiste à identifier et classer les risques auxquels peuvent être exposés tous les agents de la collectivité. L'ensemble de ces éléments est consigné dans ce document qui recense les risques, définit les actions de prévention associées et propose un calendrier de réalisation. Cette identification permet de mettre en place des actions de prévention visant à éviter ou à réduire ces risques. Ce document, qui comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail, sera élaboré avec la collaboration active agents qui connaissent bien les conditions dans lesquelles ils exercent leur activité.

La démarche a été présentée le 23 février 2009 aux membres Comité Technique Paritaire Local qui sera associé à ce projet. Le travail sera réalisé sur une période de 6 à 10 mois. La restitution de ces travaux sera présentée dans 2 Documents Uniques, l'un pour la commune, l'autre pour le C.C.A.S. La mission d'accompagnement méthodologique pour l'élaboration du Document Unique a été confiée au Centre de Gestion, conformément au décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 (sans contrepartie financière).

Le groupe de travail est le suivant :

- 1 représentant élu de la collectivité : Mme Renée DECLAIS, adjointe
- 1 représentant du personnel communal, membre du CTP : M. Pierrick LE MEUDEC
- 1 agent du C.C.A.S : Mme Isabelle TURPIN, infirmière coordinatrice du S.S.I.A.D.,
- le directeur général des services : Olivier COLPAERT,
- l'ACMO * : M. Gérard MAHE,
- l'animateur du groupe de travail chargé de l'accompagnement méthodologique, M. Lionel Kerdudo, ingénieur en sécurité au travail, agent du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan,
- le Médecin du travail, le Dr LELIEVRE.

* ACMO : Agent Chargé d'assister et de conseiller l'autorité territoriale pour la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Désigné obligatoirement dans toutes les collectivités et tous les établissements publics, il assure une mission de conseil et d'assistance.

Le restaurant scolaire évolue

- Depuis la mise en place d'une Commission « menus » en juin 2008⁽¹⁾, les représentants de la commune et des parents d'élèves n'ont de cesse de vouloir améliorer l'organisation du restaurant scolaire et la distribution des repas. Les menus sont dorénavant soumis à la validation d'une diététicienne et un nouveau moyen de paiement (la carte prépayée) vient d'être mise en service. Par ailleurs, sur proposition d'un groupe d'élèves du collège Saint-Joseph, une fontaine à eau a remplacé les habituelles bouteilles en plastique.

A son ouverture en 1980, alors que le restaurant scolaire accueillait environ 450 élèves par jour, les tickets semblaient être le moyen de paiement le plus adapté. Mais aujourd'hui, avec une distribution avoisinant les 780 repas par jour, ils sont devenus trop lourds à gérer. Depuis le 21 avril dernier, les habituels tickets ont donc fait place à un moyen de paiement beaucoup plus pratique : la carte prépayée.

Une satisfaction unanime

Avec la mise en place des cartes prépayées, quelques salariés de la mairie ont suivi une formation afin de maîtriser le nouveau logiciel de gestion. Une quarantaine d'heures a ensuite été nécessaire pour saisir les dossiers des différents enfants. « Cela a été un vrai travail d'équipe, tout le monde s'y est mis par tranche de 2 heures pour éviter la saturation », confie Monique Le Hazif, responsable de la gestion du restaurant.

La carte prépayée offre des avantages que les élèves et leurs parents ne trouvaient pas avec le système des tickets. En effet, elle peut être réapprovisionnée du montant souhaité à n'importe quel moment ; pour cela il suffit de déposer un chèque dans la boîte aux lettres de la mairie ou au restaurant scolaire, ce qui évite de se déplacer aux permanences. Chaque vendredi, les parents ont également la possibilité de connaître le nombre de repas restant sur la carte grâce au ticket remis aux enfants. Ce sera bientôt possible par e-mail.



Monique Le Hazif et Philippe Le Colloter

A noter enfin qu'en cas d'oubli, de perte ou de solde négatif de la carte, un repas sera toutefois servi à l'enfant. Cependant, une régularisation sera demandée aux parents ; si le compte est débiteur de plus de 5 repas, une pénalité est prévue.

Si ce nouveau système de paiement apporte des avantages aux enfants et à leurs parents, il offre également un gain de temps de près de 5 heures par semaine à Monique Le Hazif qui est chargée de sa gestion. Cela lui permet donc d'être plus disponible pour aider en cuisine, ce qui n'est pas négligeable compte tenu du nombre important de repas à préparer et à servir.



Une alimentation équilibrée

Depuis peu, l'équipe du restaurant scolaire travaille en collaboration avec une diététicienne qui valide les menus proposés. Ceci fait suite à la formation suivie par le cuisinier, Philippe Le Colloter, au CODES 56 dans le cadre de la lutte nationale contre l'obésité. Selon la réglementation, il est en effet tenu d'inclure aux menus davantage de légumes et fruits crus ou cuits et de limiter les matières grasses et le sucre. Le challenge n'est pas facile à relever compte tenu de la préférence des enfants pour les féculents et les desserts tels que les crèmes ou les glaces.

Bien que les enfants ne consomment que 4 repas par semaine au restaurant scolaire, nous nous attachons à leur servir des repas sains et équilibrés.

(1) La Commission « menus » a été créée en juin 2008 dans le but de réfléchir aux différents problèmes pouvant apparaître au restaurant scolaire et répondre ainsi au mieux aux besoins des utilisateurs. Conduite par Mme Renée Declais, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires, elle est composée de Mme Dominique Le Meur, Conseillère Municipale et des représentants des parents des écoles « La Souris Verte », « Yves Coppens » et « Sainte Marie » et du collège Saint-Joseph. Des personnes qualifiées peuvent également assister à ces rencontres afin d'éclairer les débats en apportant des réponses aux questions plus techniques.

(légumes, fruits, produit laitier, etc.). Grâce à l'expérience de notre cuisinier et sa connaissance des goûts des enfants, il y a très peu de restes à la fin des repas.

Par ailleurs, le restaurant scolaire reçoit des enfants qui, à cause d'un régime particulier (diabète, allergies...) doivent manger différemment des autres. Après que Monsieur Le Colloter a été informé (un formulaire est prévu à cet effet), il propose alors des repas spécifiques aux enfants concernés.

Des élèves soucieux de l'environnement

En juin 2008, Renée Declais, adjointe au Maire chargée du restaurant scolaire, a rencontré un groupe d'élèves du collège Saint Joseph venu lui présenter un projet sur le thème du développement durable. Ces derniers ont proposé de remplacer les bouteilles d'eau en plastique par des fontaines à eau, beaucoup plus économiques et écologiques, et ainsi d'éviter le gaspillage d'eau.



Leur enthousiasme a séduit la municipalité qui a décidé d'accéder à cette demande. Deux fontaines à eau ont ainsi été installées pendant les vacances de Noël puis mises à disposition des élèves dès la rentrée de janvier 2009. Placées en différents points faciles d'accès, elles permettent aux plus grands de se servir en fonction de leurs besoins. L'eau distribuée est réfrigérée pour éviter la multiplication bactérienne, et filtrée pour arrêter des éléments pouvant altérer son goût.

En quelques chiffres...

- Achat logiciel et badges : 14 000 € TTC
- Achat/installation des 2 fontaines à eau : 3200 € TTC
- Consommation annuelle en bouteilles d'eau estimée à 2200 € (en 2008)

Des échos du marché

Vous êtes de plus en plus nombreux à venir faire vos courses au Marché du samedi matin. Alliant proximité et convivialité, les artisans et producteurs locaux vous accueillent, vous conseillent et vous proposent des produits de qualité. Ce marché, qui a démarré voilà moins d'un an, se porte bien et nous souhaitons qu'il séduise de plus en plus de Grégamistes.



photo La Gazette

Des nouveaux venus au marché : un maraîcher et un fromager

Nicolas CHARTIER, de la Ferme de Bréménic, vous propose du fromage de chèvre et Steeve DROUET, maraîcher à la Ferme de Keruzan, en Saint Jean Brévelay, toutes sortes de légumes de saison. Ils viennent diversifier l'offre des producteurs déjà présents : poulets de Brandivy, pains biologique de Locmaria, et huîtres du golfe. De quoi satisfaire bien des appétits !

Sortie découverte pour les participants au concours des maisons fleuries

Le 15 mai, les amateurs de jardins grégamistes ont découvert la collection d'iris de M et Mme CHAPELLE à Bubry, après avoir rendu une petite visite à la Vénus de Quinipily. Certains n'ont pas manqué de jeter une petite pièce dans la fontaine au pied de la statue en faisant un vœu comme le veut la tradition. Cette promenade annuelle, offerte par la commune aux participants du concours des maisons fleuries, est une occasion d'échange et de partage autour d'une passion : le jardin. Cette année, les locataires des jardins familiaux, récemment mis en services, étaient invités à y participer.





Le moment de lecture pour les tout-petits animé par Christiane ETAU, responsable de la Bibliothèque municipale.

Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles

□ **L'année 2009 sera celle de la littérature enfantine au RIPAM du canton de Grand-Champ.**

Un travail en partenariat se met en place avec la bibliothèque. Ainsi, une fois par trimestre, lors des matinées d'éveil du RIPAM, Christiane ETAU, responsable

de la bibliothèque, vient raconter des histoires et comptines aux enfants accueillis chez une assistante maternelle. Cette année littéraire se clôturera par une semaine (du 12 au 17 octobre) d'animations dans les communes du canton sur la lecture aux petits et tout petits, ouvertes à tous.

Ouverture durant l'été : Le service est ouvert tout l'été sur l'un ou l'autre site

Vive la lecture en famille !

□ **Au multi-accueil, le livre est un objet vivant, à disposition des enfants tout au long de la journée.**

L'équipe propose régulièrement aux enfants une lecture mimée de leurs histoires préférées... Les plus grands suivent chaque étape de l'histoire, les plus petits reconnaissent les images ou les gestes des animatrices mimant telle ou telle situation. Chacun à leur tour, ils apportent un livre à la maison, pour la semaine. Ce projet permet un lien entre la structure et

le domicile, les enfants apprécient d'échanger avec leurs parents sur les livres qu'ils découvrent en collectivité.

Au multi accueil les petits se préparent déjà pour l'école !

Le projet de passerelle avec l'école est renouvelé cette année en mai et juin. Il permet un relais, une transition entre un environnement familial et un environnement encore inconnu pour l'enfant. Ces temps permettent à l'enfant de prendre des repères à l'école. Bien sûr,

une professionnelle du multi accueil les accompagne dans leurs découvertes. Ils visitent les lieux et participent à un petit temps de classe... comme les autres écoliers. Ils rencontrent même de nouveaux copains qu'ils retrouveront à la rentrée !

Ouverture durant l'été : le service est ouvert jusqu'au 31 juillet puis ouvre à nouveau, dès le 25 août.

Le multi-accueil : une structure faite aussi pour souffler !

Chers parents, vous pouvez prendre le temps de vous reposer ! Le multi-accueil est ouvert aux enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Les enfants peuvent être accueillis au choix, cinq jours dans la semaine, simplement quelques jours, une seule journée, ou encore quelques heures et ce, en fonction de la demande des parents et bien sûr des possibilités d'accueil de la structure. Il est ainsi possible, pour une personne en congé parental ou ayant fini celui-ci, de souffler quelques heures par semaine en utilisant les services du multi-accueil.



Mémento

Le RIPAM

Sophie BERNIER
Maison de l'Enfance « Ti Mômes »
Route de Kermoch
56390 GRAND-CHAMP
02.97.66.47.69 - 06.03.91.36.63

Karine LE GRATIET

Maison de l'Enfant « Tamm ha tamm »
12, Rue de Sainte-Anne
56890 PLESCOP
02.97.60.71.51 ou 06.03.91.36.80
ramcantonal@grandchamp.fr

Le Multi accueil :

Fabienne COUEPEL
02-97-66-73-24
multiaccueil.mairie@grandchamp.fr



L'équipe des Canaillous autour de son nouveau directeur Karl BOUGET.

Un nouveau directeur à l'accueil de loisirs « Les Canaillous »

- Auparavant directeur d'un accueil de loisirs d'une capacité de 250 enfants sur une autre commune, Karl Bouget a décidé de poursuivre son engagement dans l'animation et l'encadrement en partageant son expérience avec l'équipe des Canaillous. En poste depuis le 7 mai, il va poursuivre, avec les animatrices, les actions entamées afin d'offrir aux enfants un accueil de qualité.**



photo Pascal Desroche

La pyramide humaine des artistes du cirque de Grand-Champ, lors de leur spectacle le 18 avril

Ouverture des ALSH durant l'été :
du vendredi 03 au vendredi 31 juillet et du lundi 17 août au mardi 1er septembre 2009 de 7h30 à 18h45 du lundi au vendredi.

Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap !

La place réservée à l'entrée de Ti Mômes est régulièrement utilisée par des personnes qui n'en ont pas l'usage. Pensez à ceux qui en ont besoin !



Adieu les « Tickets Sports Loisirs » et bienvenue aux « Grégamins » !

Suite au vote des enfants de l'école Yves Coppens et Sainte Marie du 3 février dernier, un nouveau nom a été choisi pour l'ALSH 8-12 ans, place désormais aux Grégamins.

Une équipe à l'écoute des parents

Les Grégamins ont changé de fonctionnement, en permettant un accueil plus tôt le matin et plus tard le soir, notamment. Le bilan effectué depuis ces changements, est positif, pour les parents qui travaillent, car leurs enfants peuvent fréquenter l'accueil des Grégamins avec d'autres jeunes de leur âge. Néanmoins, les activités proposées ne semblent pas encore représentatives des souhaits des enfants ou des familles recherchant une offre de loisirs plus qu'un mode de garde. Une réflexion est donc en cours entre les services et élus afin de répondre au mieux aux demandes des familles.



Ouest-France

Une initiation au rythme et aux percussions avec le spectacle Show Batterie

Des séjours pour cet été

Suite à de nombreuses demandes de famille l'an passé, la commune de Grand-Champ organise pour cet été deux séjours sur la commune de Sarzeau. Le camping se situe à proximité de la mer sur un terrain de la PEP* ? qui héberge différents accueils de loisirs et une colonie de vacances.

Cette formule à proximité de Grand-Champ, permet de proposer des séjours à moindre coût (150 euros pour les Grégamistes) tout en proposant des prestations de qualité et un dépaysement pour les enfants.

Le 1er séjour se déroulera du lundi 13 au samedi 18 juillet pour les jeunes de 13 à 17 ans. Le 2ème aura lieu du lundi 20 au samedi 25 juillet pour les enfants âgés de 8 à 12 ans.

L'hébergement se fera sous tente. Les six jours permettront de profiter du milieu marin et de découvrir la Presqu'île de Rhuys, par des balades à vélo, une balade équestre, 2 séances de voile, une initiation au kayak et des grands jeux organisés par l'équipe d'animation. Au programme : détente, découverte, veillées, vie en groupe.

* Pupilles Enseignement Public.



Mémento

Les Canaillous :

Karl BOUGET ou
Sophie LAMBOTIN
02-97-66-73-69
accueil.loisirs@grandchamp.fr

Les Grégamins :

Fabrice PERON
02-97-66-72-83 ou 06-67-36-83-63
tickets.sports.loisirs@grandchamp.fr

L'accueil de jeunes :

Eurielle AUMONT
02-97-66-41-83 ou
06-63-53-00-65
anim.jeunesse@grandchamp.fr

Conseil Municipal des Enfants:

02-97-66-41-83
anim.jeunesse@grandchamp.fr

L'accueil de loisirs 12-17 ans : un développement timide mais encourageant.



Le tournage d'un film au supermarché, même pas peur !

Il y a un an, la commune de Grand-Champ avait décidé de mettre en place un accueil de loisirs pour les adolescents sur des temps adaptés aux rythmes de ces « lève-tard ». Durant les vacances



scolaires, Eurielle AUMONT, l'animatrice jeunesse, propose des activités diverses susceptibles d'intéresser chacun. Aujourd'hui le bilan est mitigé. En effet, peu de jeunes fréquentent cet accueil : quelques 80 jeunes de la commune mais aussi des communes voisines ont participé aux activités. La moitié d'entre eux n'est venue qu'une ou 2 fois. Il est néanmoins intéressant de constater que, depuis l'été dernier, environ 20 jeunes viennent régulièrement pour pratiquer de nouvelles activités ou pour s'amuser en groupe et faire un peu plus connaissance avec d'autres jeunes. Ce sont ces mêmes adolescents qui

donnent leurs idées afin d'établir les programmes des prochaines vacances. Un groupe a d'ailleurs démarré la réalisation d'un court métrage vidéo lors des vacances de Pâques.

L'objectif de la commune est de maintenir ces activités pour les adolescents tout en menant une réflexion sur la mise à disposition d'un local adapté à leur accueil.

Ouverture durant l'été : du lundi 6 juillet au vendredi 7 août (fermeture durant les séjours).

Conseil Municipal des Enfants

Une deuxième année de mandat riche en projets et en découvertes !

Les conseillers enfants ont mis en ligne la photo du Conseil Municipal. Connaissez-vous les visages des membres du Conseil Municipal ? Vous pouvez désormais les découvrir sur le site internet de la Commune !

Deux nouveaux parcs de jeux prochainement à Grand-Champ

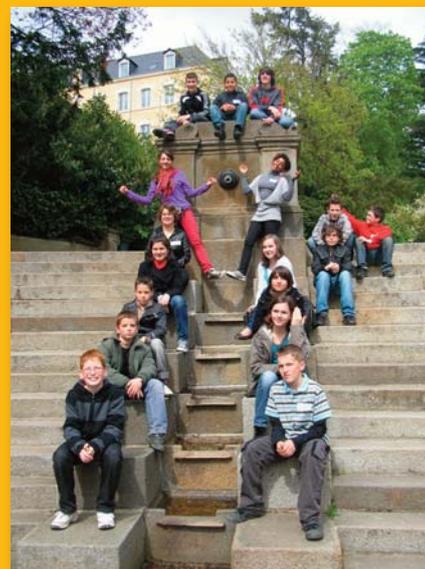
Nous vous avons annoncé, précédemment, que le conseil municipal avait confié au CME un projet de créations de parcs de jeux. Ils ont réalisé ce projet de bout en bout : l'aménagement des deux nouvelles aires de jeux situées près du terrain du camping et du quartier de Kermorio devrait être terminé pour la fin juin. Des jeux pour tous les âges : les plus grands pourront aussi profiter des modules de fitness du camping.

Le CME au Conseil Régional de Bretagne !

Les jeunes conseillers ont découvert le planétarium, le musée de Bretagne lors d'une journée à Rennes. Ils ont visité le Conseil Régional. Ils ont ainsi pu comparer le rôle d'une commune et celui d'une région. Ils ont été reçus dans l'hémicycle, pour un échange, au micro, dans les conditions des réunions plénières du Conseil Régional et ont même pris la pose pour une petite photo devant le siège du président ! Que d'expériences nouvelles ! Ils ont ensuite invité à Grand-Champ, Madame DANION, Conseillère Régionale et Maire de La Vraie Croix pour prolonger leur découverte. Les adultes présents à cette rencontre étaient parfois surpris de la pertinence de leurs questions.

Le mandat déjà terminé !

Après deux années riches en expériences et en projets, le mandat s'achève. Les conseillers enfants sont ravis de ces années consacrées à la découverte et l'amélioration de leur commune. La commission Enfance Jeunesse réfléchit à un futur mandat.

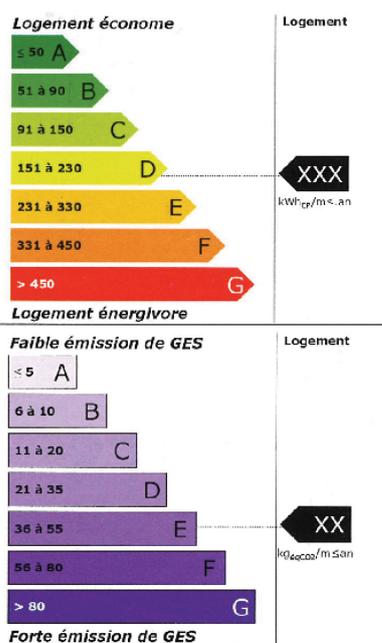




Environnement : Développement durable

□ Lors de la séance du 22 janvier 2009, le Conseil municipal a désigné Bernard Saldana, élu référent dans le domaine du développement durable. Avec les élus et les services, il mène une réflexion sur la mise en place au niveau communal des actions préconisées par le Grenelle de l'Environnement.

Diagnostic Energie des bâtiments communaux :



L'une des recommandations du Grenelle de l'environnement concerne les économies d'énergie. Afin de dresser un premier état des lieux de la consommation d'énergie des bâtiments communaux, la municipalité a réalisé un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) pour les bâtiments de plus de 1 000 m². Le DPE détermine les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre de

chaque bâtiment et propose des recommandations pour améliorer la performance énergétique. C'est un outil d'aide à la décision pour faire des travaux, donner des priorités qui permettront de réduire la consommation d'énergie. Les résultats seront affichés à l'entrée de chaque bâtiment afin que chacun puisse avoir connaissance de la consommation d'énergie des bâtiments.

Bâtiments	Consommations énergétiques	Emissions de gaz à effet de serre
Ecole maternelle «la souris verte»	C	A
Restaurant scolaire	D	D
Ecole publique «Yves Coppens»	C	A
Salle Omnisports	C	C
Maison de l'enfance	D	D
Espace 2000	C	C
Bâtiment des services techniques	A*	A*

En mars dernier, les premiers locataires des jardins familiaux ont pris possession de la parcelle mise à leur disposition par la commune. Des jardinets de 60 à 120 m² ont été aménagés par les agents de services espaces verts, route de Loperhet, près de la serre municipale, à l'emplacement de l'ancien dépôt des services techniques municipaux. Chaque lopin est clôturé et équipé d'une cabane, d'une réserve d'eau et d'un composteur. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie. Dès l'automne, d'autres jardins seront aménagés et disponibles. Loyer : 30 € ou 60 € selon la taille de la parcelle. Sur les parcelles qui n'avaient pas trouvé preneur au 15 avril, des pommes de terre ont été plantées par une équipe de bénévoles. La récolte sera ensuite distribuée dans le cadre de la Banque Alimentaire.



Charte de l'Eau et de l'urbanisme

Une charte de l'Eau et de l'urbanisme a été proposée par le Syndicat Mixte du Loch et du Sal aux différentes communes situées sur les bassins versants de ces 2 rivières. A la demande de Gilles Marie PELLETAN, Président de la Communauté de Communes, elle a été présentée aux élus des Communes de la Communauté de Communes du Loch, le 8 avril à l'Espace 2000.

Ce document définit clairement les engagements des signataires*, le rôle et la responsabilité de chacun dans le domaine de la préservation de la qualité de l'eau sur le territoire. Un guide complémentaire des bonnes pratiques propose une méthodologie de travail dans les projets de développement urbain pour anticiper l'assainissement des eaux usées, la gestion des eaux pluviales et la préservation des milieux aquatiques. L'enjeu est essentiel pour l'avenir : il s'agit de coordonner les actions de développement urbain sur l'ensemble du territoire pour reconquérir la qualité de l'eau et atteindre un bon état écologique.

Le 14 mai 2009, le conseil municipal de Grand-Champ a adopté à l'unanimité la Charte de l'Eau et de l'Urbanisme, à la seule condition que le Comité syndical du SMLS valide la proposition de modification de la composition du comité de pilotage et du comité technique. Cette modification demande la présence dans ces comités du maire de la commune et du président de l'intercommunalité concernées.

* Syndicat mixte du Loch et du Sal, les partenaires institutionnels : Etat, agence de l'eau Loire Bretagne, région Bretagne, le Département du Morbihan, communes.

Un équilibre fragile

« Situé en seconde couronne, sur des axes de communication majeurs (N165 et D767), à proximité de deux pays à forte identité (Auray et Vannes) et au bord du Golfe du Morbihan, le bassin versant du Loch et du Sal est soumis à une forte pression urbaine, engendrant une consommation importante de l'espace. Entre 1999 et 2005, sa population a augmenté de 16% pour représenter aujourd'hui plus de 60 000 habitants (près de 10% de la population du Morbihan).

Pour s'adapter à ce dynamisme et développer leurs activités économiques, les communes du territoire se sont ouvertes à une urbanisation croissante. Toutefois, un manque d'anticipation en amont des projets de développement urbain sur des problématiques telles que l'assainissement des eaux usées, la gestion des eaux pluviales, la préservation des milieux aquatiques et la protection de l'eau potable peut entraîner des conséquences sévères sur la ressource en eau et les milieux naturels, voire une remise en cause de certains projets de développement des communes. (extrait de la charte de l'Eau et de l'urbanisme). Plus d'infos sur le site du Syndicat Mixte du Loch et du Sal : smls.jimdo.com



Les services proposés au public par l'ADIL

Le réseau de l'ANIL et des ADIL offre aux particuliers un conseil complet et gratuit sur tous les problèmes de logement, qu'ils soient juridiques, financiers ou fiscaux. Il est conventionné par le ministère chargé du logement.

Conseil juridique, financier, fiscal

- L'établissement d'un plan de financement ou d'un diagnostic financier adapté à la situation personnelle de l'utilisateur,
- Les règles d'attribution des logements HLM, la marche à suivre pour les demandes,
- Les prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, allocation-logement, aide personnalisée
- Les contrats de construction, de cession ou de travaux,
- Les aides aux travaux permettant la maîtrise de l'énergie,
- Les responsabilités en matière de construction,
- Les assurances liées à la construction et au logement,
- Le permis de construire et les règles d'urbanisme,
- Le droit de la location,

- La copropriété,
- L'amélioration des logements par le propriétaire bailleur, par le propriétaire occupant, par le locataire,
- Les relations avec les professionnels de l'immobilier : réglementation, mission, honoraires,
- Les droits de mutation et l'ensemble des frais annexes,
- La fiscalité immobilière.

Des informations sur le marché de l'habitat grâce à l'observatoire

sur le site Internet de l'A.D.I.L., à l'adresse suivante : www.adil.org/56 à la rubrique lotissement ou loyers du parc privé, auprès de l'A.D.I.L., dans ses centres d'Information sur l'habitat de Vannes et Lorient.

Contactez les conseillers juristes du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h au **0 820 201 203** (0,12 €/mn).

Lors de la permanence mensuelle assurée à la Communauté de communes du Loc'h à GRAND-CHAMP, rue du Général De Gaulle, le 4ème vendredi matin de chaque mois, de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

Ce que l'ADIL ne fait pas

Elle n'assure aucune fonction commerciale ou de négociation.

Elle ne remplit pas la mission de défense du consommateur.

Elle n'assure pas de fonction opérationnelle : constitution de dossiers, établissement de devis, gestion de fonds d'aide, assistance technique, recherche de financements, diagnostic thermique.

Association pour le Don de Sang bénévole du canton de Grand-Champ



Notre association travaille dans un but humanitaire, sans aucun retour au profit de ses membres. Son rôle consiste à promouvoir

le don de sang et à participer aux collectes locales, en collaboration avec l'EFS (Etablissement Français du Sang). L'association mène différentes actions de promotion dans le canton. Elle participe chaque année à la journée mondiale du don du sang. Elle est présente aux forums des Associations dans les communes du canton ainsi qu'à la Foire de Lanvaux. Elle incite par courrier les jeunes de 18 ans à venir donner leur sang, et tient son assemblée générale annuelle dans une commune du canton (toutes représentées au Conseil d'administration).

Don du sang, grande cause nationale 2009

Calendrier 2009 des collectes à venir :

- 18 Août, Plescop ;
- 16 Septembre, Colpo ;
- 17 Octobre, Grand-Champ.

Vous pouvez aussi vous adresser directement à l'EFS de Vannes, sur RV au 02 97 67 53 00.

Toute personne en bonne santé de 18 à 70 ans peut donner son sang ou son plasma.

Chacun de nous peut avoir besoin de sang demain

Renseignements : Amicale des Donneurs de Sang, Annick BERTHO au 02-97-66-73-39 ou sur www.donusang.net

Journées du camélia 28 et 29 mars

□ Pendant le week-end, les nombreux visiteurs ont profité des journées ensoleillées pour découvrir l'exposition de camélias préparée par la Société Bretonne du camélia ainsi qu'une exposition d'art floral, artistiquement mise en valeur par les peintures de Dominique LESORT. En complément culturel de l'exposition florale, Jean Etienne PICAUT a éclairé les amateurs d'histoire en retraçant l'histoire de la Princesse Baciocchi au pays de Grand-Champ.



Mme Stéphan, membre de Société bretonne du camélia, intarissable sur le bouturage ou les maladies des camélias.

A propos du camélia 'Princesse Baciocchi'

La variété de camellia 'Princesse Baciocchi' est un cultivar de l'espèce camellia japonica. Elle a été obtenue à Desio, en Italie, par Mr BOFFI, avant 1842, date de sa publication dans le catalogue du pépiniériste belge VAN HOUTTE. La fleur, de 10 cm de diamètre environ, est imbriquée (remplie de pétales jusqu'au centre), avec 70 pétales environ. Les pétales des premiers rangs sont plutôt arrondis et d'un rouge cramoisi velouté, ceux de l'intérieur sont plus petits, plutôt pointus, et ornés d'une petite bande centrale blanche.

Les deux plants plus que centenaires plantés près de Ti Kreis Ker sont vraiment caractéristiques de la variété, et ont un intérêt patrimonial évident.



Ti kreiz ker, mémoire d'un lieu

Les 28 et 29 mars ont eu lieu les journées des Camélias à Ti kreiz ker. L'organisation de cette manifestation a été l'occasion de retracer brièvement l'histoire de la maison. Retour en images sur le passé de cette maison, dont les transformations témoignent aussi de l'évolution du bourg de Grand Champ.

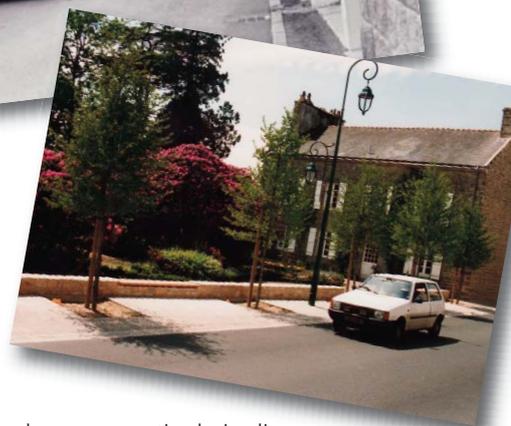
Vers 1830 : M. CARIS, notaire à GrandChamp construit la maison.

1879 : Une voie communale qui passait tout près de la maison est cédée aux propriétaires. Ils aménagent le parc en plantant de nombreux arbres. Comme en témoignent quelques photos familiales, les camélias qui agrémentent le jardin ont été plantés à cette époque. Le plus remarquable est le camélia Princesse Baciocchi.

1899 : le jardin est clos par un mur du côté de la grande rue et une grille.

1994 : la maison et une partie du parc deviennent propriété communale.

En 1995, lors des travaux d'aménagement du bourg, la rue est élargie en détruisant le mur et la grille. La maison est diminuée de 3 m, un parking est aménagé



dans une partie du jardin. Le monument aux morts est déplacé.

En 2002, la commune acquiert le reste du parc.

Quelques faits marquants de l'histoire de la commune au XIX^{ème} siècle

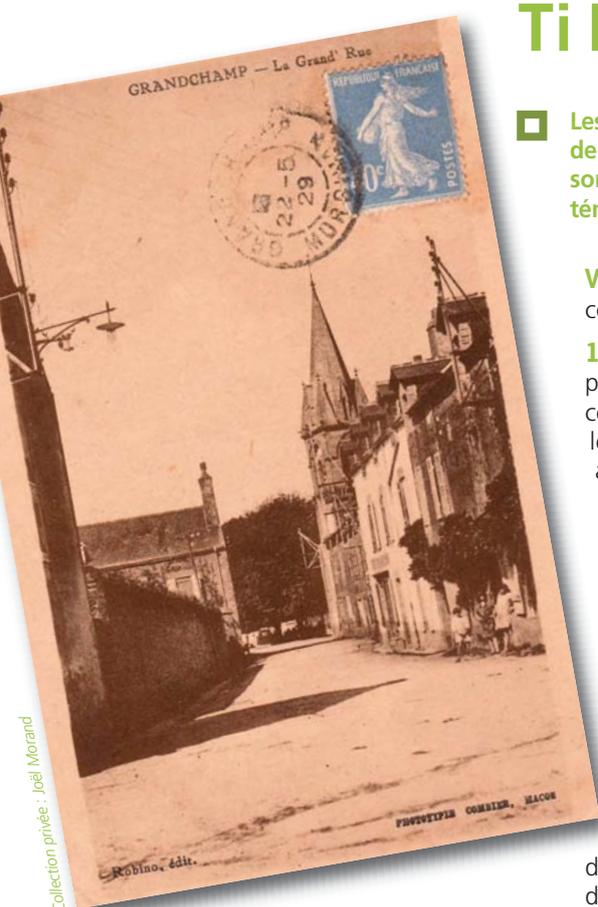
1861 : Vente du manoir de Kerléguin, presbytère à l'époque, au profit de la paroisse, à la famille LE SOUFFACHE, propriétaire de la maison.

1861-1862 : construction de la mairie-école

1865 à 1867 : construction de l'église actuelle.

1858 : Vente de 243 ha des Landes de Lanvaux à la princesse Baciocchi*, ces terres vont ensuite faire partie de la commune de Colpo créée en 1864.

***Qui était la princesse Baciocchi ?**
Nous laisserons le soin à Jean Etienne PICAUT de vous la présenter dans un prochain numéro. Vous pouvez aussi emprunter à la bibliothèque la biographie dont il est l'auteur.



Collection privée - Joël Morand



La maison, nommée officiellement **Ti Kreiz ker** en 1990, est occupée actuellement par des services communaux et par l'office de tourisme intercommunal.





Le poste OPAC, facile d'utilisation, permet à chacun de prendre connaissance des ouvrages constituant le fonds de la bibliothèque.

La bibliothèque, un équipement culturel au cœur de la cité

- La bibliothèque municipale bénéficie d'une fréquentation de plus en plus importante. En 2008, le service a enregistré 209 utilisateurs de plus qu'en 2007, évolution positive dont on ne peut que se féliciter. En parallèle, le volume de prêt a connu la même progression : 16 644 livres et revues ont été empruntés dans le courant de l'année.

Le nombre de documents constituant le fonds de la bibliothèque s'élève à 8 208, et malgré le classement, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Les nouveautés font l'objet d'une mise en valeur, mais comment savoir si l'ouvrage tout particulièrement recherché est disponible ou non à la bibliothèque ? Un outil efficace, bien qu'un peu négligé, est à la disposition des lecteurs : le poste OPAC ! Ce poste informatique, loin d'être un gadget, permet au lecteur de savoir si le document voulu est disponible ; il permet également de le localiser, de prendre connaissance de la notice (auteur, résumé, année d'édition...), et de le réserver.

L'outil informatique, qu'il serve à la gestion ou à la recherche (accès internet), à la communication ou à l'information (archives photographiques et généalogiques), a trouvé un terrain fertile dans la bibliothèque ; toutefois, n'hésitez pas à solliciter le personnel et les bénévoles de l'association « Plaisir de Lire », à votre écoute pour optimiser votre passage à la bibliothèque municipale.

Contact bibliothèque et association
« Plaisir de Lire » : 02.97.66.43.52 –
bibliotheque@grandchamp.fr

Programme des Expositions

- **Juillet et août : Encadrement**, œuvres réalisées par les membres de l'association « Gym et Détente ».
- **Septembre/octobre : Peinture**, œuvres réalisées par les membres de l'association « Glaz Melen Ruz ».
- **Du 16 Novembre au 16 décembre : « Mémoires d'associations en Morbihan »**, exposition issue des Archives Départementales qui voyage dans le quotidien des Morbihannais et découvre les temps forts de notre société.

De nouveaux locaux pour les archives municipales

- Depuis 2004, la commune, en collaboration avec les archives départementales, a entamé une politique de classement de ses archives. Ce travail de longue haleine débuté par Bettina CATIN et Marie BEAUCE a été poursuivi par Corentin LE CORRE de février à mars 2009.

Les archives déménagent !

Les archives de la commune étaient précédemment conservées dans les anciens locaux de la mairie annexe. Du fait de la vétusté des lieux, celles-ci ont été déménagées par les équipes techniques dans les nouveaux locaux des services techniques (ex. : Ets Charles Frères). Les archives sont désormais installées dans une salle plus adaptée aux conditions de conservation.

Le fonds de la commune.

Le fonds d'archives de la commune de Grand-Champ, d'un volume estimé à environ 230 mètres linéaires, se compose de documents de toutes natures (dossiers papier, registres, cartes et plans...) qui sont utiles au travail des agents municipaux, ainsi qu'aux citoyens dans l'exercice de leurs droits (ex : registres de délibérations du Conseil Municipal, Cadastre...). En outre, ce fonds d'archives est un élément à part entière du Patrimoine historique de Grand-Champ.



Le classement.

La première phase du travail consiste à trier les documents : ceux qui sont encore nécessaires au bon fonctionnement de l'Administration et tous ceux qui sont précieux au regard de l'Histoire sont conservés. Les autres sont éliminés par incinération après le visa des services des archives départementales. Les documents sont classés et rangés en boîtes d'archives. Les dossiers sont agencés entre eux selon un cadre de classement, le même pour tous les fonds d'archives communales en France. Enfin, chaque dossier ou ensemble logique de dossiers reçoit un numéro d'identification appelé cote. Il fait également l'objet de la rédaction d'une analyse qui présente en quelques mots le sujet et le contenu des documents. Présentées les unes à la suite des autres, selon l'ordre donné par le cadre de classement, ces analyses permettent la réalisation d'un inventaire, instrument indispensable pour la consultation des archives par les services communaux. La commune ne dispose pas d'un service d'archives permanent : par conséquent, les archives ne sont pas ouvertes à la consultation publique. Nous rappelons que les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune et que les registres de délibérations sont accessibles à l'accueil de la mairie. Le fonds photographique numérisé qui continue à s'étoffer grâce au travail des bénévoles est consultable à la bibliothèque municipale aux heures d'ouvertures. N'hésitez pas à venir les rencontrer.

Programmation mensuelle :

sur le Greg'info, sur www.grandchamp.fr, à la mairie ou sur le répondeur téléphonique au 02-97-66-48-48

Recevoir la programmation par mail, chaque mois ! Il suffit de nous écrire à animation@grandchamp.fr

Tarifs :

le carnet de 10 entrées valable 9 mois (carnet non nominatif) : **45 €**,

l'entrée : **5€50**,

5 € tarif réduit (Personnes âgées, sans emploi, à mobilité réduite, familles nombreuses).

Cinéma

Le cinéma est lancé à Grand-Champ, nous lui souhaitons encore de longues années de programmation !

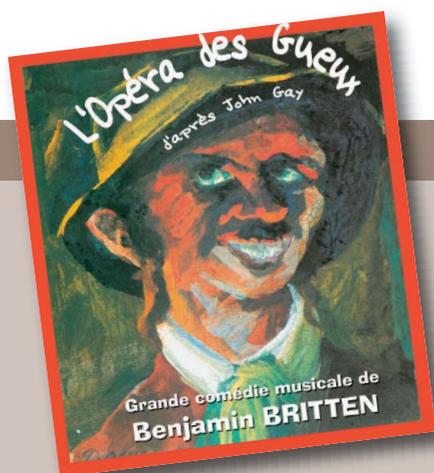
Depuis le mois de décembre 2008, la salle Jo Le Cheviller a ouvert ses portes à l'association Cinéaction. Le projectionniste et président de l'association, Nordine CHAHEBA, s'y est donc rendu plusieurs fois par mois avec une programmation très riche. Certaines séances ont été de francs succès, d'autres films ont rassemblé moins de monde... Tous peuvent, en

tous les cas, y trouver leur bonheur, à travers des films récents et adaptés à tous les publics.

Vous avez été de plus en plus nombreux à nous faire part de votre envie de conserver ce cinéma en plein cœur du bourg. Après la pause de l'été, les séances reprendront au mois de septembre.

Expositions à Ti Kreiz Ker

- › **Du 1er au 30 juin** : peintures sur tableaux de faïence et de porcelaine par Monette. Aux heures d'ouverture de l'Office de tourisme. Renseignements sur le site de l'Office de tourisme : www.landes-de-lanvaux.com
- › **Vendredi 19 juin** : « Musique au fil du temps... » Exposition de disques (45 tours) et anciennes photos de musiciens et groupes bretons. Ouverture durant la Fête de la musique, dès 18h. Rens. : www.grandchamp.fr



Les rendez-vous à ne pas manquer !

Une saison s'achève... La Commission Culture s'engage pour une nouvelle saison et vous invite à découvrir sa nouvelle programmation : du théâtre, bien sûr, avec une quatrième pièce qui a obtenu le

Spectacle scolaire

Swinguons dès le plus jeune âge

Les élèves des écoles maternelles et quelques classes des écoles primaires ont pris le chemin de l'Espace 2000, le 25 mai dernier, pour découvrir le conte musical « Swing La Lune ». Ils ont suivi l'histoire du petit moustique qui voulait voyager sur la lune. Ils ont dansé et chanté avec lui !



Programmation Espace 2000 Saison 2009/2010

Molière de la révélation théâtrale 2009 pour une de ses actrices, mais aussi un Opéra et un spectacle de cirque chinois pour toute la famille :

- › **30 Octobre Théâtre** : **Le Canard à l'Orange** avec Michel Jeffrault et Evelyne Leclerc
- › **20 novembre Spectacle** : **Fantastic China** avec d'audacieux numéros de cirque, des démonstrations de Qi Gong
- › **4 décembre Musique** : **Présentation version orchestrale de l'Opéra des Gueux** suivant l'adaptation de B. Britten

- › **5 février Théâtre** : **Le Nouveau Testament** avec Olivier Lejeune et Corinne Le Poulain
- › **19 Mars Théâtre** : **Coach** avec Thierry Beccaro et Pierre Olivier Scotto (auteur de la pièce)
- › **16 avril Théâtre** : **Le Journal à 4 mains** avec Aude Briant (Molière) et Lisa Schuster
- › **4 Juin Comédie musicale** : **L'Opéra des Gueux** adaptation B. Britten mise en scène Erik Krüger

Retrouvez la programmation de l'Espace 2000 sur le site internet de la Commune sur www.grandchamp.fr

JUILLET

- 12 Fête et Pardon de Lopabu – *Amizion Lopabu*
- 13 Défilé, feu d'artifice et bal – *Amicale des Pompiers et Commune – Bourg et Espace 2000*
- 17 Festiv'été de Grand-Champ « Country » Commune
- 18 Pardon Chapelle de Kerret – *Amis de Notre Dame du Cloître*
- 19 Loch Western Country – *Cavaliers du Loc'h - Site de l'Espace 2000*
- 18-19 Concours de boules – *UNACITA – Terrain de l'Espace 2000*
- 21 Concours de boules – *Club des Ajoncs – Terrain de l'Espace 2000*

AOÛT

- 02 Vide Grenier – *Les Semeurs Handball – Site de l'Espace 2000*
- 03 au 29 Exposition et animations peinture Alain Guidez – *Office de Tourisme*
- 07 Rallye touristique – *Loch Nature*
- 07 Festiv'été de Grand-Champ – Animation « Barbecue Party » et concert – *Commune*
- 09 Pardon de la Chapelle Notre Dame du Burgo
- 16 Noces Bretonnes – *Les Semeurs – site Espace 2000*
- 22 Tournoi de pétanque – *Commune*
- 23 Pardon Moustoir des Fleurs
- 30 Endurance équestre – *Cavaliers du Loch – Site de l'Espace 2000*

SEPTEMBRE

- 4 Concours de pétanque – *Club des Ajoncs – Terrain de l'Espace 2000*
- 12 Concours de boules – *Les Semeurs Football - Site de l'Espace 2000*
- 12 Forum des associations – *Commune -Espace 2000*
- 13 Pardon de la Chapelle Locméren-des-Bois
- 19 Journées du patrimoine - *Office de Tourisme*
- 20 Pardon de la Chapelle de Loperhet
- 26 Loto – *APEL Sainte Marie – Espace 2000*
- 27 Pardon de Locmiquel – *Amis de Locmiquel*

OCTOBRE

- 11 Concours CSO – *Cavaliers du Loch – Carrière Espace 2000*
- 11 Bal à papa – *Club des Ajoncs- Espace 2000*
- 20 Concours de Belote – *Club des Ajoncs – Espace 2000*
- 24 Loto – *Association paroissiale – Espace 2000*
- 30 Théâtre – « Le canard à l'orange » – *Espace 2000 – Commune*
- 31 Loto – *Les Semeurs vétérans – Espace 2000*

NOVEMBRE

- 6 Loto – *L'Autre Chemin – Espace 2000*
- 10 Moules frites et soirée dansante – *Les Semeurs Football – Espace 2000*
- 20 Cirque – « Fantastic China » – *Espace 2000 - Commune*
- 22 Vide-Grenier – *Les Semeurs Basket*
- 29 Loto – *APEL du Collège – Espace 2000*

DECEMBRE

- 04 Opéra – *Espace 2000 - Commune*
- 05 Animations - Téléthon – *Amicale des Sapeurs Pompiers et Jeunes Sapeurs Pompiers - Bourg*
- 05 Belote pour tous – *Téléthon - Club des Ajoncs - Espace 2000*
- 16 Repas – *Club des Ajoncs – Espace 2000*
- 19 Grand-Champ fête Noël – *Commune - Bourg*
- 31 Réveillon de la Saint Sylvestre – *Artishow – Espace 2000*

LES TRADITIONNELS PARDONS DE L'ETE

12 JUILLET : Pardon de Lopabu

10 H 30 : messe, suivie de la procession à la fontaine avec bénédiction des chevaux et parade d'honneur autour d'un feu de joie. 12 H : repas sous chapiteau : 12 €.

Rens. : André ARHURO au 06-14-08-52-47

18 JUILLET : Pardon de Kerret à Grand-Champ

Procession, messe à la chapelle Notre Dame du Cloître. A l'occasion, bénédiction de la statue de la Vierge. Repas grillades.

Réservations et rens. : Nathalie PADILLA 02-97-66-73-44 ou par mail : thpadilla@wanadoo.fr



Erwan THOMAS, responsable de l'office de tourisme, en compagnie de Cindy BECQUET qui accueillera les visiteurs pendant l'été

Accueil des touristes durant l'été

Solutions d'hébergement, loisirs et fêtes de la région, visites, réservations pour les spectacles et animations, les renseignements que vous pouvez obtenir, toute l'année, à l'Office de tourisme inter-communal des Landes de Lanvaux, à Ti Kreiz ker. N'hésitez pas à franchir la porte de leur bureau ! Vous serez surpris de découvrir une mine de renseignements sur la région ainsi que la richesse des atouts touristiques du Morbihan. Vous y trouverez des idées de visites, balades et découvertes, à deux pas de chez vous, auxquelles vous n'aviez peut-être pas pensé...



Mélanie GUILLAUME est chargée de l'accueil au camping.

journée du patrimoine : Samedi 19 septembre

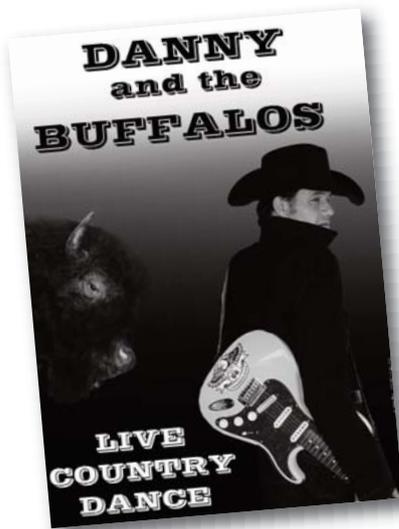


Sur les traces de Cadoudal

Cette année, l'Office de Tourisme prévoit de poursuivre la découverte des lieux symboliques liés à la Chouannerie. Ce deuxième volet se consacrera aux communes de Locqueltas et Plaudren principalement. Le soir, concert à l'église de Locqueltas.

Renseignements :

Erwan THOMAS au 02-97-66-45-75 ou landesdelanvaux@yahoo.fr



Week-end ambiance western

Vendredi 17 juillet : soirée country dans le parc de Ti Kreiz Ker avec Danny and the Buffalos !

Dès 20h30, un concert gratuit est ouvert à tous, en ouverture du Loch Western Country. Il sera animé par le groupe Danny and the Buffalos ! Danny s'est produit dans de nombreux bars et clubs célèbres aux Etats-Unis et au Canada, lors de ses voyages.

Leur musique, spécifiquement adaptée aux line-dancers, réjouira chacun. Un plancher sera mis à la disposition des danseurs. Possibilité de se restaurer sur place.

Samedi 18 et dimanche 19 juillet : Festival Loch Western Country

Ce festival, organisé par les Cavaliers du Loc'h, remporte un succès grandissant.

Samedi soir, concert country music : Kevin MONTGOMERY en exclusivité nationale.

Pendant ces deux jours, initiations et démonstrations de line dance. Sur la carrière, le spectateur assistera au concours d'équitation western des disciplines suivantes : showmanship, horsemanship, pleasure, trail, reining et barrel.

Le Loch Western Country, c'est aussi le village western, boutiques, artisans, animations pour tous (rodéo mécanique, démonstrations de maniement du lasso et du fouet, de tir à l'arc, poney, exposition de bikers). Dans l'espace restauration, chaque visiteur voyagera au temps du Far West, dans une ambiance saloon rythmée d'animations musicales.

Côté pratique : Entrée : 5 € par jour. Entrée du concert : 16 € sur place et ou 12 € sur réservation.

Renseignements et réservations :

www.lochwesterncountry.com ou

Office de Tourisme Les Landes de Lanvaux 02 97 66 45 75
ou landesdelanvaux@yahoo.fr



A visiter pendant l'été Le manoir de Kerléguin

Construit entre les XV^e et XVIII^e siècles, le manoir est l'ancienne résidence des recteurs de Grand-Champ. Inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Visite guidée de 45 mn environ, avec présentation générale et historique des principales pièces et du jardin. Ouvert tous les jours du 19 juillet au 25 août, ainsi qu'aux Journées européennes du patrimoine des 19 et 20 septembre.

Départs de visites à 10h, 11h, 12h, 14h, 15h, 16h Tél. : 02 97 61 40 18



Vendredi 7 août : Journée Rallye et en soirée Barbecue Party

L'association Loch Nature vous emmènera à travers les plus beaux sites de la commune. Deux circuits pédestres sont proposés (d'environ 2h30 et 6h). Départ à votre convenance entre 10h00 et 14h00, devant l'office de tourisme. Les participants partent avec un pique-nique dans le sac à dos, pour une ballade semée de questions et d'énigmes.



A l'issue de cette journée, les participants remettent les fiches de route avant 18h à Ti Kreiz Ker. La remise des prix sera suivie d'un pot de l'amitié à 18h30. Tarif de participation : 3€ par personne, et 5€ par famille. Inscriptions sur place.

Rens : Association Loch Nature Francis
06-17-10-06-88 ou Patrick 06-75-35-02-52

Barbecue party

Un grand pique-nique, ouvert à tous, est organisé, dans le parc de Ti Kreiz ker. Les barbecues seront mis à la disposition des personnes qui le souhaitent, dès 19h. Pensez à prévoir votre panier repas et votre couverture !

La soirée sera animée par l'orchestre **Double Face**. Dès 20h30, ils vous feront redécouvrir des reprises de tous les styles : danses bretonnes, bal musette, années 60 et 80, rock n'roll, variété française et étrangère, bref, de quoi s'amuser, danser et passer d'agréables moments.

Rens. : Service Animation : 02-97-66-41-83



Dimanche 16 août : Noces Bretonnes

Comme chaque année, l'association des Semeurs, célèbre leur Noces Bretonnes dans le respect des traditions. Des couples de mariés reviennent devant Monsieur le Maire puis suivent une messe animée par des chants en breton. Cette année, l'association invite l'Ukraine (danses, musiques et chants) et le Bagad de Pluneret aux noces. Le fest-noz sera animé par les Korrikaned. Animations dans le bourg et à l'Espace 2000 (repas, danses, musique, etc.)

Informations, tarifs et réservations : Office de Tourisme 02 97 66 45 75

Festiv'été

Grand-Champ

13 JUILLET Feu d'artifice
et bal populaire

17 JUILLET Soirée Country :
DANNY AND THE BUFFALOS

7 AOÛT Journée rallye et
Barbecue Party :
ORCHESTRE DOUBLE FACE

22 AOÛT Tournoi de pétanque



Contact : Service Animation : 02-97-66-41-83